

COMMISSIONS

ENVIRONNEMENT

Avensan propre



Les conditions climatiques n'étaient pas idéales ce samedi 07 avril, mais elles n'ont en rien terni l'ambiance de cette sympathique (et ô combien utile !) journée d'action en faveur de notre environnement.

En plus du fidèle « noyau dur » habituel, nous avons également apprécié la présence de personnes nouvellement installées sur notre commune, de plusieurs présidents d'associations et de jeunes du Conseil Municipal d'Enfants.

Ce témoignage de leur implication dans une cause commune aussi importante a valeur d'exemple et mérite d'être souligné.



Comme en témoignent les photos jointes, la grande quantité de déchets collectés ça et là a assez brutalement rappelé aux personnes sérieuses et responsables, représentant la grande majorité, qu'il reste encore beaucoup à faire pour que les mentalités évoluent et que priorité soit donnée au respect de la nature, de notre environnement et de notre voisinage.

Après une matinée de travail très efficace, nous n'avons pu, du fait

de la météo peu favorable, terminer ensemble à Bronturon comme les années précédentes et c'est donc notre salle polyvalente qui a accueilli tous les valeureux participants pour le bien mérité apéritif dinatoire final. Un grand bravo à nos jeunes pour leur participation et l'exemple qu'ils donnent. Merci à tous pour votre action, espérant vous

compter plus nombreux l'an prochain.

DBoursier.



Fleurs et lumières...

C'est comme chaque année à l'occasion de la présentation des vœux du maire et de la municipalité qu'ont été remises aux sympathiques Avensannais impliqués les récompenses Pour la qualité de fleurissement de leur patrimoine en période adaptée ou d'illumination à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Nous leur renouvelons nos félicitations et vous encourageons à suivre leur exemple, qui donne une image si favorable de notre commune.

Ci joints les palmarès finalisés et quelques photos représentatives.

Palmarès des maisons fleuries 2011-2012

CATEGORIE PARCS

M. & Mme RUCHAUD Raymond
M. & Mme BOUIN Jean-Marie
M. & Mme COULON Michel
M. & Mme LAFOURCADE Robert

CATEGORIE PETITS JARDINS

M. & Mme TEYCHOUVEY Patrice
Mme BON Yvonne
M. & Mme HERVOCHE Jérôme
M. & Mme GUIRAL Gérard

CATEGORIE GRANDS JARDINS

M. & Mme POMMIER Claude
M. & Mme QUEMAR Laurent
M. & Mme SOULIER Patrice
M. & Mme PINON Claude
M. & Mme VIGIER Alain

NOMINES

M. & Mme ASPE Yves
M. & Mme MOREAU Roland
M. & Mme GRENIER Jean
M. & Mme BADUFFLE Christian
M. & Mme BIGANDO Martial
M. & Mme FOUQUES Alain
M. & Mme GRENIER Thierry
M. & Mme BRAS Jean-Louis
M. & Mme MOIZEAU Pierre
M. & Mme MEYRE Louis
M. & Mme LALANDE Claude
M. & Mme SANCEY Jean-Claude
M. & Mme BLANC Roger
M. & Mme ROUSSEILLE Paul
M. & Mme FAUX Jean-Philippe

Palmarès des illuminations 2011-2012

Les 5 qui ont été remarqués

M. & Mme BLANCHAIN Christophe
M. & Mme FURLANETTO Fabien
M. & Mme BOSSUET Sébastien
Mme MONTAGNE Micheline
M. & Mme ROBERT David

Les nominés

M. & Mme BLANC Roger
M. & Mme TEYCHOUEY Patrice
M. & Mme LALANNE Jean-Louis
M. & Mme LACHAIZE Jean-Paul
M. & Mme JACQUELOT Gérard
M. & Mme SOULIER Patrice
M. & Mme RANGEL Christophe
M. & Mme AUGUSTE David
M. & Mme HADJADJ David
M. & Mme FORMENT Philippe
M. & Mme GRENIER Thierry
M. & Mme ROLLAIN Christophe
M. & Mme ROLLAIN Cyril
M. & Mme FOUESNEAU Corentin
Mme STASSEN Chantal
M. & Mme STASSEN Thierry
M. & Mme VICENTE François
M. & Mme EIZAGUIRE Paul
M. & Mme MALRIC Patrick
M. & Mme MEYER William
M. & Mme FONTENEAU Mathias

Collecte déchets

Dans la deuxième quinzaine d'avril, une nouvelle organisation a été décidée par le prestataire de service (Veolia) de notre CdC Médullienne, afin d'optimiser la collecte hebdomadaire de nos déchets. C'est dans le but de répondre à un accroissement démographique important et à des contraintes de plus en plus strictes qu'une 3ème benne a ainsi été mise en route sur notre secteur. A ce sujet, des informations ou rappels précis que la CdC n'a pas jugé utile de diffuser, nous auraient permis de mieux appréhender ces nouvelles règles. Les premières semaines ont donc ça et là été émaillées de quelques problèmes, certains étant dus à une mise en place tardive des containers en bord de route ou résultant d'un problème technique d'une des bennes.

Nous vous rappelons que désormais, il est important de mettre en place dès la veille au soir vos containers, afin que tout se déroule pour le mieux.

Pour toute remarque ou doléance, veuillez contacter la CdC (M. Godefroid 05 56 58 65 23 courriel dgodefroid@cdcmédullienne.fr).

Ci-joint le calendrier du 2ème semestre 2012.

Vivre ensemble

La qualité de vie au quotidien est affaire de tous. S'il existe une réglementation en matière d'urbanisme et de vie en collectivité, c'est également en adoptant une conduite citoyenne de « savoir-vivre ensemble » que nous assurons collectivement un quotidien agréable à tous, pour tous.

NOTE DE RAPPEL AU BON VOISINAGE

Par arrêté Préfectoral en date du 8 mars 1990 :

Article : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que : tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Calendrier 2012

Juillet		Août			
1	D	1	M	1	S
2	L	2	J	2	D
3	M	3	V	3	L
4	M	4	S	4	M
5	J	5	D	5	M
6	V	6	L	6	J
7	S	7	M	7	V
8	D	8	M	8	S
9	L	9	J	9	D
10	M	10	V	10	L
11	M	11	S	11	M
12	J	12	D	12	M
13	V	13	L	13	J
14	S	14	M	14	V
15	D	15	M	15	S
16	L	16	J	16	D
17	M	17	V	17	L
18	M	18	S	18	M
19	J	19	D	19	M
20	V	20	L	20	J
21	S	21	M	21	V
22	D	22	M	22	S
23	L	23	J	23	D
24	M	24	V	24	L
25	M	25	S	25	M
26	J	26	D	26	M
27	V	27	L	27	J
28	S	28	M	28	V
29	D	29	M	29	S
30	L	30	J	30	D
31	M	31	V		

Lundi : ... Le Porge, Le Temple, Saumos

Mardi : ... Ste-Hélène, Salaunes et le lieu dit « Macavin » (Castelnau de Médoc)

Mercredi : ... « Les Lamberts » (Moullis en Médoc), « Touloron » (Listrac), Avensan, Brach et les lieux dits « H

Jeudi : ... Castelnau de Médoc

Vendredi : ... Listrac, Moullis en Médoc

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30

Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Article 5 : Les possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage en utilisant des dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

012 du nouveau rythme de collecte

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 S	1 L 40	1 J	1 S
2 D	2 M	2 V	2 D
3 L 36	3 M	3 S	3 L 49
4 M	4 J	4 D	4 M 
5 M	5 V	5 L 45	5 M 
6 J	6 S	6 M 	6 J 
7 V	7 D	7 M 	7 V 
8 S	8 L 41	8 J 	8 S
9 D	9 M 	9 V	9 D
10 L 37	10 M 	10 S	10 L 50
11 M	11 J	11 D	11 M
12 M	12 V	12 L 46	12 M
13 J 	13 S	13 M	13 J
14 V	14 D	14 M	14 V
15 S	15 L 42	15 J	15 S
16 D	16 M	16 V	16 D
17 L 38	17 M	17 S	17 L 51
18 M	18 J	18 D	18 M
19 M	19 V	19 L 47	19 M
20 J	20 S	20 M	20 J
21 V	21 D	21 M	21 V
22 S	22 L 43	22 J	22 S
23 D	23 M	23 V	23 D
24 L 39	24 M	24 S	24 L 52
25 M	25 J	25 D	25 M
26 M	26 V	26 L 48	26 M
27 J	27 S	27 M	27 J
28 V	28 D	28 M	28 V
29 S	29 L 44	29 J	29 S
30 D	30 M	30 V	30 D
	31 M		31 L 01

Les jours fériés, la collecte est assurée de la manière suivante :
 - le samedi précédent le jour férié, si celui-ci est un lundi, mardi ou un mercredi
 - le samedi suivant le jour férié, si celui-ci est un jeudi ou un vendredi

ou dits « Heyrissan » (Castelnau de Médoc)

Plus d'informations sur : www.edemedullienne.fr



Pour les autres articles, renseignez-vous à la mairie.

Merci de votre compréhension